



Portail d'affaires

## Brevet de conception et pose de couvertures de piscines immergées en PVC

Annonce V37085 mise à jour le 24/10/2018

### Description générale

#### Désignation de l'actif

Type d'actif	Brevet
Localisation	Haut-Rhin

#### Description du brevet à vendre

Cession d'un brevet détenu par l'actuel propriétaire depuis 2004, qui porte sur la conception et la pose de couvertures de piscines immergées en PVC.

Le système se monte aussi bien sur des bassins existants, que des bassins neufs, quelle que soit le revêtement (carrelage, béton peint, liner inox, traditionnel ou myrthapools). La fabrication de la couverture en PVC est sous-traitée auprès d'un extrudeur externe.

### Éléments chiffrés

#### Éléments chiffrés concernant la cession

En k€/année	2015	2016	2017	2018
CA			2 100	
Marge brute				
EBE			1 236	
Rés. Exp.				
Rés. Net				
Salariés			1	

#### Indications concernant les éléments chiffrés

Le périmètre de cession inclut également les outillages entreposés chez le sous-traitant en charge de l'extrusion.

Le procédé dispose des agréments requis au regard du code de la sécurité publique, du code du sport et de code de la construction et habitation. La commercialisation du procédé ne résulte pas aujourd'hui d'une politique de communication développée, mais bénéficie du support d'acteurs du sport de haut niveau.

Le brevet est protégé jusqu'en 2018. Un dépôt est en cours pour une protection du brevet au niveau mondial et une protection de 20 années supplémentaires.

Le procédé, bien que 20% plus cher que les procédés concurrents, permet un retour sur investissement rapide (3 ans), du fait de l'économie réalisée en terme d'énergie et de produits d'entretien.

La société qui exploite le brevet emploie 1 seul salarié. Celui-ci est en charge du dessin, du métrage, et de la surveillance de la pose, également sous-traitée.

Le prix moyen d'une couverture de piscine de grande dimension est de l'ordre de 350 k€, pour une marge nette moyenne réalisée d'environ 200 k€. Aujourd'hui, la prise de marché par l'actuel exploitant n'est limitée que par le nombre de poseurs à sa disposition, en sous-traitance.

La société exploitant le brevet a réalisé des couvertures de piscines pour les stades nautiques les plus prestigieux en France. Un accompagnement du repreneur, quelque soit son profil, peut être envisagé sur une durée d'un an.

## Positionnement concurrence

### Positionnement par rapport au marché

- Il est aujourd'hui commercialisé majoritairement auprès des collectivités locales pour la couverture de bassins de grandes dimensions, mais est tout à fait adaptable au marché de la piscine du particulier.
- La société exploitant le brevet a réalisé des couvertures de piscines pour les stades nautiques les plus prestigieux en France. Un accompagnement du repreneur, quelque soit son profil, peut être envisagé sur une durée d'un an.

### Points forts

- Le procédé, extrêmement novateur, dispose d'une très belle notoriété par sa qualité, sa durabilité et sa fiabilité et la sécurisation des bassins qu'il apporte.
- Ce procédé dispose des agréments requis au regard du code de la sécurité publique, du code du sport et de code de la construction et habitation. La commercialisation du procédé ne résulte pas aujourd'hui d'une politique de communication développée, mais bénéficie du support d'acteurs du sport de haut niveau.

## Infos sur la cession

### A propos de la cession de ce Brevet

Raison principale de cession	Départ à la retraite
Prix de cession	1 100 k€

### Profil d'acheteur recherché

Profil recherché	Personne morale
Complément	Ce brevet conviendrait parfaitement à un industriel professionnel du marché de la piscine, ou un industriel du marché du BTP, souhaitant diversifier son activité en apportant une solution de couverture des bassins innovante et performante tant en terme de sécurisation des accès, qu'en terme de coût énergétique et d'entretien.